

Triple interview

Il était demandé à des compositeurs, acousmatiques et polyvalents, de répondre pour chacun à une question. Les trois réponses sont représentatives ; uniquement acousmaticien : Régis Renouard Larivière (1959), compositeur principalement instrumental : Bruno Giner (1960) et totalement mixte : Denis Dufour (1953).

Clément Riot : Pour vous compositeurs "polyvalents" (pratiquant dans des proportions variables les musiques instrumentales, mixtes et acousmatiques), qu'est-ce que composer sur support ? Quelle est pour vous la (ou les) spécificité(s) de cette forme de création ? Ses différences avec l'écriture instrumentale ? Ou, comme toute forme spécifique de création, qu'est-ce qu'elle permet de dire que ne permettrait pas la composition instrumentale ?

Denis Dufour : (...) Si je suis versé côté "son", les différents acteurs du milieu de la musique instrumentale qui m'entourent sont plutôt versés côté "note" (Conservatoire, apprentissage du répertoire classique). Je suis obligé d'en tenir compte lorsque je compose pour les instruments. La conception abstraite de mon œuvre doit naturellement trouver sa concrétisation grâce à la réalisation qu'en donnent les interprètes. J'écris en signes, en symboles, en notations plus ou moins simples, plus ou moins complexes, espérant être traduit en "sons" par des instruments d'abord construits pour jouer des notes, et pour lesquels existe un répertoire de quelques siècles. Je ne peux ignorer ce formidable bagage culturel, ce maillage impressionnant de références et ne peux (ni ne souhaite vraiment) mettre à bas tout l'édifice de cette "musique de note" (modale, tonale, sérielle, spectrale...). L'intérêt que je trouve à composer encore de la musique instrumentale se situe dans le positionnement social : comment écrire pour des interprètes qui passent d'une musique du dix-septième siècle à une création mondiale ;

pour des instruments conçus, pour la plupart, au dix-huitième siècle ; que proposer à un public de mélomanes souvent investi d'une large culture musicale... ? Il y a pour moi, dans tout cela, un jeu qui tient plus de l'aspect social que de la création pure, et c'est bien ce qui m'attire.

Tout s'inverse dans l'acousmatique : peu de passé, peu de reconnaissance sociale, pas d'interprète entre donc pas de vedettariat. J'utilise une lutherie électronique ou numérique totalement actuelle, et des sons choisis librement, créant avec tous les sons (et tous les sens qu'ils véhiculent) un univers entièrement personnel sans la contrainte d'aucun code culturel ou social. Cela me permet d'être dans la "modernité" sans même avoir besoin d'y penser, en toute liberté de technique, de style, d'esthétique, de forme de transmission ! Totalement autonome de la conception jusqu'à la réalisation, souvent même jusqu'à l'exécution en concert.

Je la range la musique mixte du côté de la musique instrumentale puisque je retrouve le rapport aux interprètes. La partie "bande" de mes œuvres revendique en général ses acquis "acousmatiques" et fait très peu de concessions à la "note", au "rythme", etc. J'aime provoquer cette confrontation entre les deux univers où chacun prend sa route avec ses propres moyens et enfin, je dois dire que ma pratique acousmatique nourrit souvent mon inspiration pour la musique instrumentale.

Propos recueillis par Clément Riot
Paris, 1998

Acousmatique 1948-1998 - La musique concrète a fêté son jubilé.
Revue Écouter Voir n°86. Revue des médiathèques et des bibliothèques. Février 1999. ISSN : 1142-2491
Réponse de Denis Dufour dans sa [version intégrale ici](#).